

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie  
d'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

**Décision n° 10505 du 15 juin 2017 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général du groupement de gendarmerie départementale de la Marne**

NOR : INTJ1715376S

Le commandant adjoint de la région de gendarmerie d'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Marne,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 21774 du 1<sup>er</sup> décembre 2016 (NOR : INTJ1630347S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> juillet 2017 :

<b>Fermentin</b> Gilles	NIGEND : 213498	NLS : 8063788
<b>Chatry</b> Ludovic	NIGEND : 239207	NLS : 8083359
<b>Destrez</b> Éric	NIGEND : 162619	NLS : 8019525
<b>Fressinge</b> Élise	NIGEND : 196321	NLS : 8048308
<b>Golfier</b> David	NIGEND : 153332	NLS : 8011343
<b>Challamel</b> Bernard	NIGEND : 134998	NLS : 5311438
<b>Putterie</b> Thierry	NIGEND : 119908	NLS : 5240542

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 15 juin 2017.

*Le colonel, commandant adjoint de la région  
de gendarmerie d'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine,  
commandant le groupement  
de gendarmerie départementale de la Marne,*  
O. COURTET